

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Berne, le 4 mars 2022

Le prix indicatif A monte à 78.0 centimes: un bon compromis

La fédération des Producteurs Suisses de Lait (PSL) considère la décision prise par l'Interprofession du lait (IP Lait) le 2 mars 2022 comme un bon compromis. Cette dernière a en effet décidé d'augmenter le prix indicatif A à 78.0 centimes, soit une hausse de 5.0 centimes, à partir du 16 avril 2022 et de maintenir ce prix jusqu'à la fin de l'année. En raison de la hausse de la valeur de la matière grasse lactique, le prix indicatif B monte automatiquement de 2,4 centimes. Cette progression de 5.0 centimes doit maintenant être appliquée sur le marché en faveur des producteurs-trices de lait. L'IP Lait a par ailleurs décidé de s'engager activement contre l'initiative extrême sur l'élevage intensif et de participer financièrement aux campagnes.

L'IP Lait discute chaque trimestre des prix indicatifs. Du fait de la bonne situation qui règne sur le marché, le système de calcul des prix établi a permis une augmentation du prix indicatif.

Les coûts de production pèsent lourd dans la balance

Actuellement, le lait est un produit recherché, ce qui justifie une hausse du prix. Toutefois, étant donné que les prix des facteurs de production ont pris l'ascenseur, les revenus supplémentaires sont nettement relatifs. Au vu du contexte, il est donc essentiel que cette hausse du prix du lait soit appliquée immédiatement sur le marché.

Il incombe maintenant aussi aux interprofessions de prendre des décisions rapides et ciblées. Une augmentation des prix du lait de non-ensilage, au moins à hauteur de celle définie pour le lait de centrale, est cruciale, tant pour les producteurs-trices de lait que pour l'attrait des variétés fromagères à base de lait de non-ensilage.

La branche laitière s'engage contre l'initiative extrême sur l'élevage intensif

La filière du lait a décidé de s'engager contre l'initiative sur l'élevage intensif. Elle considère que cette entreprise politique est inutile en Suisse et même contre-productive, car elle encouragerait l'importation de produits répondant à des normes moins strictes. Le bien-être animal fera toujours partie des priorités de la branche laitière, qui souhaite toutefois le favoriser par des incitations sur le marché et non en imposant des interdictions qui n'impliquent nullement les consommateurs-trices. L'IP Lait a par ailleurs décidé de rejoindre l'Alliance contre l'initiative sur l'élevage intensif. Tous les groupes d'intérêt soutiennent les campagnes de votation au prorata et organisent en outre leurs propres actions.

Renseignements:

Reto Burkhardt, responsable Communication de PSL

079 285 51 01